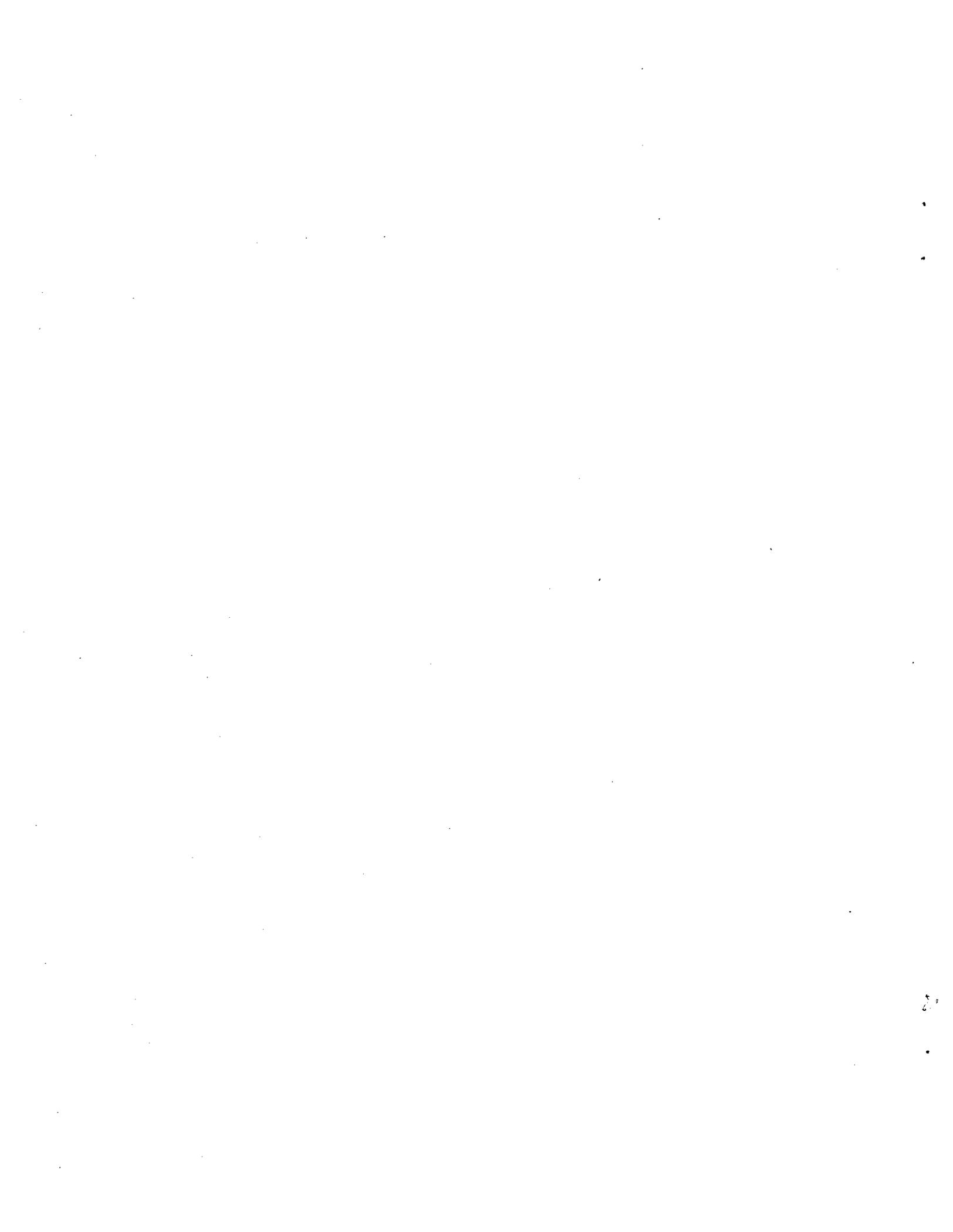


L'ACTION POLITIQUE SYNDICALE :  
UNE DÉMARCHE POUR FAIRE LE DÉBAT



AVRIL 1986





L'ACTION POLITIQUE SYNDICALE:  
UNE DEMARCHE POUR FAIRE LE DEBAT

Depuis 1983, plusieurs congrès tant au niveau du Conseil central de Montréal (CSN) que de la CSN ont affirmé la nécessité de réactualiser nos positions concernant l'action politique syndicale. Les diverses résolutions ont donné lieu à la production de plusieurs documents de réflexion que les délégué-e-s ont reçu lors d'assemblée générale ou du congrès du CCM, puis lors du Conseil confédéral de février 1986. Il est donc important quant à nous, de rappeler les faits saillants de cette démarche et surtout d'indiquer clairement comment nous entendons faire progresser ce débat dans nos syndicats, pour faire en sorte que le congrès du CCM de 1987 apporte une conclusion.

Les faits saillants de la démarche

- Congrès du Conseil central de Montréal (CSN), novembre 1983:  
*«Que le Conseil central de Montréal (CSN) prépare un document de travail sur l'action politique syndicale et organise durant les deux prochaines années des rencontres et débats sur cette question». (Adopté)*
- Congrès d'orientation de la CSN, mars 1985:

«Considérant le mandat donné par le 52e congrès de la CSN;

Considérant que ce mandat comprenait la nécessité de clarifier le projet de société préconisé par la CSN, d'aborder la question de l'action politique et de nos pratiques syndicales dans le cadre de la situation économique, sociale et politique actuelle;

Considérant que ce mandat avait pour but de clarifier nos propres objectifs et notre action, donc notre orientation;

Considérant l'incapacité du système actuel de solutionner démocratiquement la crise et de relancer l'emploi;

Considérant que la question de l'emploi est directement dépendante des politiques économiques et sociales adoptées par l'Etat;

Considérant que le mouvement syndical est incapable par lui-même de légiférer dans le sens d'une politique de plein emploi répondant véritablement aux aspirations des travailleuses et des travailleurs;

Considérant que les seules politiques envisagées et proposées par les gouvernements et les partis à la solde du patronat sont des politiques d'emploi qui reposent sur de bas niveaux de salaire, sur un appauvrissement de nos services de santé et d'éducation,

sur de fortes dépenses militaires, sur des subventions généreuses et générales à l'entreprise privée ainsi que des politiques de marginalisation du mouvement syndical;

Considérant la nécessité de développer une action syndicale et politique capable de soutenir nos revendications;

Que le congrès spécial d'orientation identifie la question de l'action politique des travailleuses et des travailleurs y compris l'organisation politique comme une priorité et cette démarche devant se faire en conformité et dans le respect des statuts et règlements de la CSN, notamment à l'article 7 et plus particulièrement à l'article 7.01;

Que la CSN lance à cet effet, avec le monde, dans ses instances et auprès de ses syndicats affiliés, le débat sur cette question au cours des prochains mois;

Qu'un rapport et des recommandations précises sur cette question soient soumis lors du congrès régulier de 1986». (Adopté)

- Assemblée générale du CCM, avril 1985:

Présentation du document de travail *«Pour une action politique syndicale»*. Après un échange en ateliers, l'assemblée générale est informée que le document de travail sera «retravaillé», qu'un guide de discussion sera envoyé dans les syndicats et que le débat sera repris lors du congrès du CCM de novembre 1985.

- Congrès du Conseil central de Montréal (CSN), novembre 1985:

Les congressistes débattent en ateliers d'un document préparé par l'exécutif du CCM *«Pour l'action politique. Manifeste du Conseil central de Montréal (CSN)»*.

- Assemblée générale du CCM sur les suites du congrès, janvier 1986:

*«Que le manifeste pour l'action politique de l'exécutif du Conseil central soit utilisé comme un des documents de travail pour la démarche de réflexion du Conseil central sur l'action politique»*. (Adopté)

*«Que le Conseil central de Montréal (CSN) dans sa démarche pour faire avancer l'action politique considère le manifeste «Pour l'action politique» comme un document parmi d'autres et qu'il ressorte la version intégrale du document de travail sur l'action politique, y incluant les conclusions et les hypothèses concrètes, telle que déposée lors d'une assemblée générale du Conseil central»*. (Adopté)

*«Qu'au prochain congrès du Conseil central, suite à tous les débats qui seront faits au cours des deux prochaines années sur l'action politique, un rapport comportant des propositions concrètes soit soumis aux délégué-e-s».*

(Adopté)

- Conseil confédéral de la CSN, février 1986:

Les délégué-e-s reçoivent un document intitulé *«Pour un débat sur l'action politique des travailleuses et des travailleurs».*

### Mieux cerner le débat pour progresser

De document de travail en document de travail, d'assemblée générale en congrès, on ne peut certes pas toujours réfléchir sans apporter de conclusion, pas plus qu'on ne peut conclure sans impliquer nos membres.

Si l'ensemble de la démarche initiée jusqu'à maintenant présente l'avantage de commencer à sortir ce débat des cercles d'initié-e-s en outillant les militantes et les militants dans leur réflexion politique, il n'en reste pas moins qu'il est essentiel de mieux cerner le débat, de dégager les points de convergence et de divergence pour progresser. Comment

autrement arriverons-nous à formuler des propositions concrètes de travail qui permettent de passer à l'action?

L'ensemble des documents produits par le CCM sur l'action politique syndicale abordent le sujet sous trois angles majeurs:

1. Les idées de réforme sociale.
2. Les mobilisations autour d'objectifs précis.
3. Les projets d'ordre électoral.

#### Réforme sociale et mobilisation

Quand il s'agit de réaffirmer l'importance et la place du mouvement syndical et populaire dans la formulation d'idées et de revendications de réformes sociales, les points de convergence entre tous sont fort nombreux. Chacun se plaît à rappeler le rôle du mouvement syndical et populaire dans l'obtention de l'assurance-chômage, l'assurance-santé, la création d'un réseau public d'éducation, le congé-maternité, les programmes favorisant l'égalité des femmes, l'augmentation du salaire minimum, l'indexation des salaires, l'établissement de plans de pension et d'assurance-collective, l'indemnisation des victimes d'amiantosé, le Code des loyers et le bail-type, etc...

Tous reconnaissent que nos luttes et nos mobilisations ont forcé la transformation de notre société. Les exemples sont nombreux, il vont des heures de gloire du Front commun de 1972 en passant par La Presse, Firestone, Canadian Steel Fonderies, United Aircraft, à la grève des meuniers, des mineurs de l'amiante, des abattoirs, de Télé-Métropole jusqu'à plus récemment Marine Industrie. D'autres exemples comme dans les pêcheries, chez les forestiers témoignent de l'importance de redéfinir nos stratégies de négociation pour élargir nos droits, pour en faire profiter l'ensemble de la population.

Oui, notre histoire ouvrière est riche. Nos idées de réformes sociales et nos luttes constituent un volet très important de l'action politique syndicale. Mais l'histoire est importante à la condition de ne pas donner dans la nostalgie ou tomber dans la redondance. Réactualiser nos positions sur l'action politique, c'est voir comment aujourd'hui en 1986 nous pouvons revitaliser le syndicalisme que nous pratiquons, pour être capable de jouer un rôle aussi important que par le passé. Quelles campagnes devons-nous prioriser dans la conjoncture? Comment comme conseil central, comme mouvement syndical redevenir un porte-parole valable et crédible dans notre milieu, notre société? Comment reprendre le vaste mouvement des coalitions syndicales et populaires qui ont apporté nos

plus grandes victoires? Comment faire la jonction entre celles et ceux qui produisent, celles et ceux qui consomment, celles et ceux qui utilisent? Comment syndiquer celles et ceux qui ne le sont pas et par là, rejoindre la masse des travailleuses et des travailleurs, lever une entrave à l'action sociale et politique du syndicalisme?

Tout débat sur l'action politique est stérile s'il passe à côté de ce genre de questionnement. C'est en bonne partie à travers nos revendications et nos luttes que par le passé nous nous sommes érigés en véritable opposition dans notre société et nous avons contribué à sa transformation.

#### Les projets d'ordre électoral

Les positions sont moins facilement conciliables quand, dans nos divers documents de travail, nous abordons les projets électoraux et la ligne de conduite syndicale qu'il convient d'adopter à l'égard de ceux-ci.

Les uns dressent un bilan très sombre des expériences électorales. Ils y voient déception, perte d'énergie, trahison, récupération et risque d'affaiblissement et de subordination du mouvement syndical. Ils posent la question de ses chances

de réussir en rappelant notre position spécifique de pays industrialisé, fortement dominé par des multinationales et voisin des Etats-Unis. Ils évoquent toute la kyrielle des mesures répressives et des moyens de corruption dont ces derniers sont capables face à un éventuel contre-pouvoir ouvrier.

Les autres réaffirment notre dépendance face aux politiques économiques et sociales adoptées par l'Etat, notre incapacité comme mouvement syndical de légiférer par nous-même et la nécessité de développer une action syndicale et politique capable de soutenir nos revendications. Ils insistent sur les limites du mouvement syndical et populaire et sur la nécessité de nous donner une organisation politique pour satisfaire l'ensemble de nos aspirations. Ils affirment que la scène électorale constitue une tribune parmi d'autres pour créer de nouveaux lieux de revendications.

Maintenir le débat à ce niveau conduit rapidement à un dialogue de sourds. On ne revalorisera pas l'action politique plus proprement syndicale en dépréciant l'action électorale. De la même manière, on ne contribuera pas de façon valable à resituer et intensifier l'action politique non partisane en nous cantonnant dans des hypothèses d'intervention syndicale dans le processus électoral.

Comme exécutif du Conseil central de Montréal (CSN), nous souhaitons aborder tout le champ que couvre l'action politique syndicale, sans nous défilier devant l'un ou l'autre des volets de la question. S'il ne faut pas arrêter notre réflexion aux points qui font plus naturellement consensus, il ne faut pas non plus nous contenter de réaffirmer l'importance de l'action politique non partisane, sans mettre de l'avant des moyens et des pistes de travail pour la revitaliser. D'autre part, nous devons aussi accepter de soumettre à la discussion dans nos syndicats les aspects plus controversés comme, nos liens avec les projets électoraux et dégager, une ligne de conduite qui nous permette d'avancer.

#### LE CADRE ACTUEL DE NOTRE ACTION SYNDICALE

L'«entrepreneurship» est devenu la nouvelle valeur à la mode de nos gouvernements. Ils choisissent de remettre à l'entreprise privée l'initiative de nous sortir de la crise. L'ensemble des politiques adoptées lui est favorable. La restructuration du capital nécessite des fonds et pour cela, les gouvernements soutiennent le patronat de différentes façons: spéculation et mouvance des taux d'intérêt, libre-échange,

diminution d'impôt, mesures de contrôle des salaires et réduction des dépenses gouvernementales. C'est une politique créatrice de chômage qui provoque des diminutions dans les programmes sociaux. De 1978 à 1982, le salaire réel a diminué de 6,9%

Le gouvernement Mulroney, élu dans la vague conservatrice nord américaine, parle de remettre en question l'universalité des services, de restreindre les programmes de sécurité du revenu et des services sociaux, de faire des coupures drastiques dans l'assurance-chômage. En même temps, celui-ci, sous forme de subventions directes aux entreprises, a distribué plus de 6\$ milliards et s'est privé de revenus additionnels de 13.7\$ milliards par des exemptions fiscales aux entreprises.

Au Québec, c'est sensiblement la même orientation qui est poursuivie tantôt par le gouvernement Lévesque, tantôt par Bourassa: coupures dans les services sociaux, la santé et l'éducation, diminution d'impôt pour les entreprises et les mieux nantis, obsession du déficit gouvernemental, création d'un ministère de la privatisation, révision du programme de soins dentaires aux enfants, projet de contribution des travailleuses et des travailleurs à la CSST, etc... Le Québec a changé de gérant, mais les gouvernements continuent leur

gestion conservatrice de la crise. Le discours est peut-être moins agressif mais il se réduit à un discours de comptable et fait fi de toute perspective sociale.

Soutenus par Québec et Ottawa, les patrons ont réussi à affaiblir considérablement les syndicats et à faire basculer le rapport de force en leur faveur; ils sont actuellement presque les seuls à mener le jeu.

Les défaites des dernières années et le manque de perspectives ont causé dans les syndicats une forte démobilisation des membres, une faible participation dans les comités et les assemblées générales. Ces contradictions s'expriment souvent par un manque de confiance, par un sentiment de désappropriation et un manque d'identification aux revendications syndicales.

Aux yeux d'une partie de la population, les syndicats ne sont plus perçus comme des agents de transformation sociale. Pour plusieurs, les syndicats n'ont plus à cœur que l'intérêt immédiat de leurs membres, ils seraient devenus corporatistes. Notre silence entre les négociations et nos formes d'approche à la population sont vus comme des tactiques ponctuelles et non comme de véritables solidarités à développer. Cette légitimité

perdue est due en grande partie à l'action patronale, mais il reste que nous n'avons pas toujours admis que nos besoins, comme travailleuses et travailleurs, sont quelques fois différents de ceux de la population.

Dans plusieurs de nos démarches antérieures avec d'autres composantes de la société, nous avons eu tendance à nous comporter en détenteur de la vérité et à oublier que certaines réalités étaient perçues de façon différente par des groupes très proches du mouvement syndical, mais extérieurs à celui-ci. Il est souhaitable que les citoyennes et les citoyens se prennent en main, que la population s'organise pour défendre ses intérêts. Cependant, il va falloir compter avec cette réalité et comprendre que notre vision syndicale ne véhicule pas l'ensemble des aspirations sociales.

L'unité syndicale subit un net recul. Nous éprouvons de la difficulté à abolir nos différends avec les autres groupes syndicaux. Les expériences douloureuses des fronts communs, du maraudage, les visions différentes dans certains dossiers comme la sécurité-santé, la négociation du secteur public nous ont laissés amers.

Le travail à la pièce tue et de nombreuses militantes et militants ont de la difficulté à voir le bout du tunnel. Elles

et ils désespèrent de leurs efforts en ayant tout simplement l'impression de temporiser et de sauver les «miettes». Ce sentiment d'impuissance et de marginalisation déborde le cadre des militantes et des militants actifs. En se propageant, ce sentiment explique sûrement une partie des difficultés que nous rencontrons à nous mobiliser. L'ouverture, la présence de perspectives et l'espoir sont des conditions essentielles à toute mobilisation.

L'ensemble de ces facteurs, l'insécurité engendrée par la crise, les campagnes bien orchestrées du Gouvernement et du patronat pour dénigrer les travailleuses et travailleurs organisés ont placé les syndicats dans une situation d'isolement et de division. Nous devons réajuster nos stratégies si l'on veut reprendre l'offensive et commencer à faire pencher la balance en notre faveur. Il faut développer un courant politique dans lequel nous pouvons nous inscrire, sinon nous risquons de tourner en rond. L'importance d'une action politique organisée, autour d'une plate-forme de revendications partagées le plus largement possible par la population en général apparaît comme une condition indispensable à l'avancement de nos revendications. Dans le même sens, nous devons faire en sorte que nos revendications collent le plus possible aux besoins et aux aspirations de la population.

LA CSN ET L'ACTION POLITIQUE NON PARTISANE

A travers son histoire, la CSN n'a jamais cessé de débattre de l'action politique. A plusieurs époques, la question de la «non partisanerie» ressort.

Les années noires du duplessisme et les dures luttes syndicales du temps auront des répercussions politiques telles, qu'elles relanceront le débat; qu'on pense seulement à la grève de l'amiante en 1949. Ainsi au congrès de 1954, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC) (ancêtre de la CSN) engage un débat sur le sujet mais réaffirme que l'action politique doit privilégier le travail d'information et d'éducation plutôt que la création et l'affiliation à un parti politique.

En 1958, le projet du Congrès du Travail du Canada (CTC) de lancer une vaste consultation pour faire du Parti socialiste démocrate (PSD) et de la Commonwealth Cooperation Federation (CCF) un parti regroupant les forces progressistes au Canada ne laissera pas la CTCC indifférente. Gérard Picard et Jean Marchand, officiers de l'époque, participeront au débat. Mais la CTCC reste ferme sur sa position traditionnelle d'indépendance face aux partis politiques.

La «révolution tranquille» amène beaucoup de réformes qui

rejoignent nos revendications, notamment la création de la Société générale de Financement (SGF), la Caisse de Dépôt et de Placement et la réforme de l'éducation. Le préjugé favorable au Gouvernement en place est bien présent. Au point que lors des élections de 1962, la CSN ne conservera que de justesse sa neutralité traditionnelle en recommandant de voter pour la nationalisation de l'électricité, point principal de la plate-forme électorale du Parti libéral!

Au début des années 1970, la CSN évolue considérablement au plan idéologique. «Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel» suivi de près par «Ne comptons que sur nos propres moyens» marquent une radicalisation du discours, une rupture avec le système. La CSN conclut qu'un socialisme québécois à définir et à construire demeure l'unique solution pour les travailleuses et les travailleurs. Voilà un acquis idéologique important. Depuis, à maintes reprises la CSN a réaffirmé qu'elle souhaite l'émergence d'une organisation politique autonome des travailleuses et des travailleurs. Le congrès de 1976 soulignera «la nécessité d'un instrument politique afin de protéger le syndicalisme et pour améliorer le sort de la population». On aura pourtant le soin d'ajouter «qu'il n'est pas question d'attacher le syndicalisme au charriot d'un parti politique».

A la fin des années '70, la présence active des groupes politiques amènera le congrès à confirmer cette orientation et à préciser que les militantes et militants, les officières et officiers ne doivent pas subordonner la CSN à leur organisation politique.

Depuis, l'action politique partisane n'a pas fait l'objet de grand débat. En revanche, les militantes et les militants ont approfondi les questions relatives à la lutte spécifique des femmes, à la santé-sécurité, aux stratégies sectorielles de négociation et à l'emploi.

Aujourd'hui, à la faveur d'absence flagrante d'alternative que présente les «vieux partis», à la faveur de certaines grandes défaites syndicales comme les décrets du secteur public de 1982 et des effets démobilisateurs de la crise, la question se repose. L'absence d'alternative politique est devenue d'autant plus éclatante après que le Parti québécois, qui avait su habilement intégrer à son programme plusieurs revendications syndicales et laissé miroiter le vieux rêve national du peuple québécois, a tant déçu. Depuis quelques années la situation est on ne peut plus claire. La conjoncture économique est loin de nous être favorable et aucun parti politique actuel ne peut prétendre se consacrer

à la défense des intérêts de la population.

Dans ce contexte, plusieurs pensent que nous ne pouvons pas indéfiniment prôner des projets de changement social sans réactualiser nos positions sur l'ensemble des moyens à prendre pour y arriver. Un de ces moyens passe par des projets d'ordre électoral et pose la question des rapports que nous pouvons ou devons établir avec eux.

#### L'ACTION POLITIQUE SYNDICALE ET LES PROJETS D'ORDRE ELECTORAL

L'autonomie du mouvement syndical face à tous partis politiques n'est pas qu'un vieil héritage laissé par l'histoire qu'on aurait oublié de dépoussiérer. La CSN a un rôle d'intervenant socio-politique et elle doit maintenir son autonomie pour en tout temps être en mesure de faire une critique sociale à partir des intérêts de l'ensemble des membres. La Centrale ne peut se substituer à un parti, ni le former, sans amputer une partie de son fonctionnement.

Par ailleurs, la CSN doit réanimer son projet de société socialiste à travers des sessions de formation, des colloques inter-

syndicaux et susciter le débat dans les syndicats locaux. Elle doit continuer à faire déborder les luttes syndicales et populaires sur le terrain politique où la population pourra mieux se reconnaître. Elle doit élaborer ses revendications le plus largement possible en maintenant des liens serrés avec les différents groupes progressistes. En ce sens, elle suscite les conditions propices à l'émergence d'une véritable organisation politique des travailleuses et des travailleurs.

A travers le monde, le principe de l'autonomie syndicale face aux partis politiques tend à se répandre. Cela s'explique sans doute par les désillusions qu'a entraîné chez les syndiqué-e-s la prise du pouvoir par des partis qui avaient bénéficié de leur appui et aussi par la volonté de s'impliquer en tant qu'organisations syndicales dans des questions politiques. La CFDT en France, longtemps associée au Parti démocrate chrétien (MRP) et au Parti socialiste, la CGIL italienne jadis étroitement liée au Parti communiste, prennent désormais leurs distances avec ces organisations politiques, notamment par l'interdiction du cumul des mandats syndicaux et politiques pour les dirigeants. Même au Congrès du Travail du Canada (CTC), fortement impliqué dans la mise sur pied du NPD, on commence à reconnaître que l'action politique doit faire partie du travail syndical quotidien et non plus être l'apanage exclusif d'un parti qui se

présente aux élections à tous les quatre ans.

Cependant, il est clair que cette affirmation fondamentale d'autonomie à l'égard des partis politiques ne permet pas de disposer dans le détail de l'ensemble des liens ou rapports que nous pouvons développer en regard de tout projet de pouvoir populaire ou de tout projet politique d'ordre électoral permettant de mieux soutenir nos revendications.

#### La région de Montréal et les élections scolaires et municipales

Depuis quelques années, le mouvement syndical s'est préoccupé des problèmes nationaux tout en oubliant que les gouvernements municipaux et scolaires interviennent chaque jour dans les conditions de vie sans tenir compte des intérêts de la population. Les élu-e-s municipaux et scolaires peuvent ainsi agir à leur guise.

A Montréal, on retrouve une administration municipale complaisante et autoritaire. C'est un terrain de jeu rêvé pour les classes dominantes: 7 500 usines, un million d'emplois, 60 centres de recherche, 79 sièges sociaux, le quatrième port d'Amérique. L'administration Drapeau nous coûte cher:

démolition sauvage de logements pour faire place aux stations, aux autoroutes, aux édifices à bureaux. Les Floralies, le Palais des Congrès, Terre des Hommes, le Stade olympique finalement nous ont coûté des sommes astronomiques.

L'administration Drapeau a toujours favorisé le développement commercial au détriment du logement. C'est ainsi que le nombre de logements familiaux accessibles va en diminuant, alors que la majorité des Montréalaises et des Montréalais sont locataires. Montréal compte à elle seule 25% des logements détériorés au Canada, les besoins en rénovation et restauration sont importants. Le nombre de logements à prix modique est insuffisant. Présentement, au-delà de 19 000 ménages sont inscrits sur la liste d'attente de l'Office municipal d'Habitation.

Dans le domaine de l'emploi et du développement économique, l'administration Drapeau n'a jamais eu aucune politique. Plus de la moitié des chômeuses et chômeurs du Québec résident à Montréal. Dans certains quartiers de Montréal, le taux de chômage grimpe à 30%. Seulement 1/156e du budget de la Ville est consacré au développement industriel. Comme contribution supplémentaire, la Ville a mis à pied 2 100 de ses propres employés depuis 1978. Diminution des effectifs du service des incendies, du service des loisirs, du service des parcs, dans

les sports, les équipements collectifs et bien d'autres encore.

Depuis 1975, l'évaluation foncière a grimpé de 103% pour les immeubles résidentiels de 11 logements et moins et de 113% pour les maisons unifamiliales. Pendant ce temps, par contre, la hausse n'était que de 32% pour les terrains vacants, 35% pour les commerces, 41% pour les conciergeries de 12 logements et plus et de 59% pour les industries.

Montréal est une ville où la démocratie est réduite à sa plus simple expression. C'est une structure hyper-centralisée où les décisions se prennent sans consultation et à huis clos au comité exécutif de la Ville.

Au niveau scolaire, l'administration actuelle de la CECM ne pêche pas par excès de démocratie. En effet, qui peut prétendre qu'elle prend en considération les intérêts de l'ensemble de la population et que tous les efforts sont déployés pour adapter nos écoles à la réalité de notre milieu urbain, fortement cosmopolite et où les problèmes de violence sont particulièrement présents. Peu de choses est fait pour favoriser une meilleure implication des parents. L'absence de support pédagogique adapté se fait particulièrement sentir en milieu défavorisé. Combien de batailles pour l'utilisation des écoles à des fins de garderies ou autres projets communautaires ont avortées. Les querelles sur les

valeurs chrétiennes reprennent de plus belle et contreviennent aux droits fondamentaux les plus élémentaires. Tous ces constats amènent à penser que nous aurions intérêt à nous impliquer davantage dans les élections scolaires. Une attitude plus engagée permettrait de gagner de la crédibilité et favoriserait une meilleure réception quant à nos grandes revendications sur la qualité de l'enseignement public.

Le taux de participation aux élections municipales et scolaires est très faible et il n'existe pas présentement de véritable tradition démocratique.

A Lebel-sur-Quevillon, des militants syndicaux sont sur le conseil municipal. A St-Ferdinand d'Halifax et à Sorel, des élus municipaux ont manifesté avec les travailleuses et les travailleurs en grève. L'expérience du FRAP, né d'une implication de militantes et militants syndicaux et populaires, a permis au RCM de voir le jour et chauffer passablement Drapeau. Ce type d'action politique est possible et utile.

Nous représentons au-delà de 70 000 travailleuses et travailleurs travaillant et résidant dans la région de Montréal. A chaque jour des centaines de nos membres et leur famille sont directement touchés par les politiques mises de l'avant par les différents

paliers des gouvernements. Au même titre que l'ensemble des citoyennes et citoyens de la région, elles et ils sont affectés par le chômage, les hausses des coûts du transport, les écoles fermées, la hausse des loyers, le réaménagement urbain, etc...

C'est pourquoi le Conseil central de Montréal (CSN) se doit d'accentuer son intervention avec les autres organisations populaires et syndicales, les groupes de femmes, les jeunes, les immigrantes et immigrants. Il est possible que pour y arriver, nous devions réviser notre approche. Le Sommet populaire, par exemple, a beaucoup apporté. Aujourd'hui on note un certain essoufflement qui oblige à faire un bilan. C'est peut-être davantage la forme de regroupement qui doit être questionnée plutôt que la pertinence de resserrer nos liens et de mener des actions sur une base unitaire. Le Conseil central doit s'engager dans toutes les luttes, non pas uniquement pour stopper la dégradation de nos conditions de vie mais pour mettre de l'avant des politiques en fonction de leur amélioration.

Au niveau municipal et scolaire, plusieurs alternatives peuvent se présenter. Le Conseil central devra se pencher sur différents scénarios possibles, tenter de les analyser et de les débattre.

Sur la scène municipale ou scolaire: deux scénarios possibles

- 1° Questionner les partis ou mouvements déjà en place et voir s'ils correspondent à nos revendications. Si oui, y donner notre appui et déterminer les différentes formes que pourrait prendre cet appui.
  
- 2° Si aucun parti ou mouvement ne correspond à nos revendications, étudier la possibilité de former une coalition des groupes syndicaux et populaires, des groupes de femmes, d'immigrantes et d'immigrants et de jeunes qui verrait à élaborer une plate-forme commune de revendications et étudier l'opportunité de présenter des candidates et des candidats dans certains districts de la Ville.

L'appui que le Conseil central pourrait apporter peut se présenter sous différentes formes et doit être déterminé par l'assemblée générale. L'appui que déciderait le Conseil central doit permettre aux syndicats locaux de s'impliquer en tenant compte des ressources que les uns et les autres peuvent dégager.

Sur le plan régional, notre participation et notre appui peuvent entre autres, s'exprimer par des conférences de presse, colloques, rassemblements, le journal UNITE, de même que par des interventions auprès des divers groupes avec lesquels nous avons des liens, tels

le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), le Sommet populaire et l'ensemble des groupes populaires et sociaux.

Au niveau local, la stratégie devra avant tout viser l'implication des syndicats dans les districts où ils se trouvent. Il faudrait prévoir un plan d'action pouvant se traduire par des prises de position publique, des interventions dans les assemblées générales, de l'information, du porte-à-porte, etc...

#### LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE ET LES ELECTIONS PROVINCIALES

L'un des obstacles majeurs à l'émergence d'une organisation politique représentant les travailleuses et les travailleurs réside dans notre système électoral. Le mode de scrutin en vigueur basé sur l'obtention d'une majorité de votes par comté pour être élu ne favorise que les deux grands partis en place, celui au pouvoir et l'opposition officielle. Un survol des résultats électoraux démontre facilement qu'un parti peut recueillir 15% des voix et même plus, sans ne faire élire aucun député.

Sur le plan démocratique, n'y a-t-il pas un problème à ce que des courants minoritaires significatifs ne soient pas représentés? En outre, ces règles du jeu conditionnent souvent les électrices et les électeurs à poser leur choix sur l'un ou l'autre

des candidates et candidats des «vieux partis», pour ne pas avoir le sentiment de «perdre» leur vote ou encore parce que cela apparaît le seul moyen de défaire la candidate ou le candidat d'un parti dont ils ne veulent plus. Enfin, ce type de système électoral a pour effet de désintéresser plusieurs citoyennes et citoyens du processus électoral puisque, de toute évidence, les dés sont pipés et en dehors des deux grands partis, il y a très peu de chances de faire élire une candidate ou un candidat.

IL y a quelques années, la CSN avait entrepris une campagne visant l'établissement d'un mode de scrutin proportionnel au Québec. Les efforts en ce sens doivent s'intensifier puisqu'ils vont dans le sens d'une démocratisation de l'Etat et lèvent un obstacle important pour que des candidates et candidats ouvriers puissent percer.

Quant à l'exécutif du CCM, il peut contribuer à la reprise de cette campagne, notamment en inscrivant ce thème à l'ordre du jour des soirées-débat sur l'action politique votées par le congrès.

Sur la scène provinciale, le document de travail déposé à l'assemblée générale d'avril 1985 présentait trois alternatives que voici:

1. Si nous assistons dans les prochains mois à la création d'un nouveau parti sur le plan national, ce serait à la CSN, étant donné sa juridiction, de déterminer si ce parti correspond à l'ensemble de nos revendications, socialisme et indépendance. Si c'était le cas, la CSN aura à déterminer les différentes formes d'appui et le Conseil central de Montréal aura à s'y inscrire de façon active au niveau régional.
  
2. S'il n'y a pas de parti mais qu'il y ait possibilité d'une coalition du mouvement syndical et populaire, des groupes de femmes, de jeunes, d'immigrantes et immigrants qui présenterait un certain nombre de candidates et candidats autour d'une plate-forme commune de revendications, ce serait à la CSN de déterminer les différentes formes d'appui. De la même façon, le Conseil central de Montréal pourra y adhérer régionalement.
  
3. S'il n'existe aucun parti ou aucune coalition sur le plan national que la CSN appuie, nous devons évaluer la possibilité d'une coalition régionale du mouvement syndical et populaire, des groupes de femmes et de jeunes qui présenterait des candidates et des candidats dans certains comtés de l'Île de Montréal sur la base d'une plate-forme

commune de revendications.

A ce chapitre, l'exécutif du CCM constate qu'il est difficile de transposer de façon mécanique au niveau national, une stratégie d'action politique d'abord conçu pour le palier municipal ou scolaire. Entre ces divers paliers, les différences sont nombreuses; qu'on pense seulement à des facteurs comme le taux de participation aux votes, la présence beaucoup plus forte au niveau provincial de partis traditionnellement établis, une plus forte polarisation des forces politiques entre les «vieux partis», l'importance des moyens financiers engagés dans ces campagnes, etc...

A cela s'ajoute d'autres constats. D'une part, l'éventualité que se crée au niveau provincial un nouveau parti qui ait une certaine crédibilité et qui rejoigne nos revendications est fort peu probable à court terme. D'autre part, nous ne pouvons pas compter au niveau national sur une tradition bien enracinée de coalition de groupes syndicaux et populaires; ces regroupements s'étant toujours faits soit sur une base ponctuelle ou encore sur des fronts de lutte très précis. De plus, bon nombre de groupes populaires ont des assises très locales et peu ou pas de pratique au plan national. En ce sens, tout projet, pour être mené avec sérieux, nécessite des énergies énormes.

Enfin, la proposition soumise par le comité de travail suppose une implication de nos syndicats et non pas seulement un engagement personnel de certaines militantes et militants. Nous ne sommes pas convaincus qu'une majorité de militantes et de militants se sentent prêts à engager leur syndicat dans un tel projet politique, sans s'être mieux outillés quant à leur formation politique et être en mesure de soutenir, dans leur assemblée syndicale, le débat sur les liens à établir entre syndicats et partis politiques.

Aussi, l'exécutif recommande de reprendre ce débat à l'intérieur de notre mandat, notamment après que les soirées-échange sur l'action politique votées par le 24e congrès du Conseil central de Montréal (CSN) se seront tenues. Au besoin, un document de travail qui fait davantage état des divers modèles d'action politique et des expériences de liens partis/syndicats pourrait être préparé.

#### LA DEMARCHE DU CCM SUR L'ACTION POLITIQUE SYNDICALE

Le congrès de la CSN de juin 1986 abordera le débat sur l'action politique sans que, comme organisme, nous ayons apporté de

véritables conclusions à notre démarche de consultation.

Le présent document amène des questions pour mieux avancer comment et dans quelle direction devons-nous aller pour intensifier notre action politique plus proprement syndicale. Il présente aussi au niveau des élections scolaires et municipales, puis des élections provinciales des hypothèses de travail à débattre dans nos assemblées syndicales. Enfin, il suggère de reprendre la campagne pour l'établissement d'un mode de scrutin proportionnel. L'ensemble de ces pistes de travail doit faire l'objet de consultation à la base.

Dès l'automne prochain, les syndicats recevront un guide de discussion pour appuyer cette démarche.

A l'automne 1986 puis à l'hiver 1987, suivront les soirées-échange votées par le 24e congrès.

Fort de cette démarche de consultation et de formation, l'exécutif dressera un bilan de l'évolution du débat dans les syndicats locaux et lors des soirées-échange pour formuler des recommandations précises pour le congrès de 1987.

LE COMITE EXECUTIF  
DU CONSEIL CENTRAL DE MONTREAL (CSN)

Avril 1986.



Ce document a été préparé avec l'aide de la documentation suivante:

- . Rapport du 22e congrès du Conseil central de Montréal (CSN)
- . Rapport du 23e congrès du Conseil central de Montréal (CSN)
- . Procès-verbal de l'assemblée générale du Conseil central de Montréal (CSN) du 15 janvier 1986
- . Document CSN «Pour un débat sur l'action politique des travailleuses et des travailleurs» déposé au Conseil confédéral de février 1986
- . Unité ouvrière du mois d'avril 1978
- . Texte «Analyse de la conjoncture du secteur public»
- . «L'éternel triangle», document du Colloque sur l'action politique, Conseil central de Montréal (CSN) et FESP, avril 1983
- . Histoire du mouvement ouvrier au Québec de 1925 à 1976, coédition CSN-CEQ
- . Histoire de la CSN de 1921 à 1981, Jacques Rouillard, Edition Boréal Espress et CSN
- . «Le projet de société de la CSN», Louis Favreau et Pierre L'Heureux, Edition CFP et Vie ouvrière
- . La conjoncture au Québec au début des années '80, Collectif des Editions de la Librairie socialiste de l'est du Québec.

